

3

**MOTION**

**relative à l'augmentation de l'offre de logements**

**La Chambre des Député.e.s,**

**considérant**

- les effets néfastes du manque de logements abordables sur le taux de risque de pauvreté, le logement constituant pour beaucoup de ménages à revenus faibles ou moyens une dépense lourde ;
- les effets néfastes du manque de logements abordables sur la compétitivité de notre économie ;
- les mesures du Gouvernement se focalisant principalement sur la stimulation de la demande ainsi que la simplification ponctuelle des procédures ;
- l'importance de soutenir prioritairement l'augmentation de l'offre de logements et la nécessité qui en découle de s'attaquer aux facteurs qui empêchent l'augmentation de l'offre ;
- la rétention foncière et les logements inoccupés comme des facteurs qui freinent l'augmentation plus importante de l'offre de logements ;
- le projet de loi relatif à l'introduction d'un impôt de mobilisation de terrains et d'un impôt sur la non-occupation de logements ;
- l'accord de coalition du Gouvernement qui prévoit la finalisation dudit projet de loi « dans les meilleurs délais » tout en augmentant le niveau de taxation et en accélérant la mise en place des impôts par rapport au texte initial

**invite le Gouvernement**

- à proposer les amendements prévus par l'accord de coalition concernant les projets de loi relatifs à l'introduction d'un impôt de mobilisation de terrains et d'un impôt sur la non-occupation de logements jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre de cette année afin de mobiliser le plus vite possible des terrains constructibles ainsi que des logements actuellement inoccupés et ainsi augmenter sensiblement l'offre de logements.

François Bausch

Neris Šehović  
M. Klein

Joëlle Welfring